

Avis de constitution

SOCIETE « LEGUMINEUSES ET CEREALES D'AGBOVILLE » en abrégé
« LCA »

Siège ABIDJAN, BINGERVILLE ADJIRE - ABATTA NON
LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE NOTRE DAME DE LOURDE
D'ABATTA, LOT 696, ILOT 65., Lot 696, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEGUMINEUSES ET CEREALES D'
AGBOVILLE » en abrégé « LCA »

Objet :

- Transformation de produits agricoles
- Production de produits agricoles
- Vente de produits agricoles

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, BINGERVILLE ADJIRE - ABATTA NON
LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE NOTRE DAME DE LOURDE

D'ABATTA, LOT 696, ILOT 65., Lot 696, Ilot 65

Dirigeant(s) M BOKA CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03523 du 28/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45866/GTCA/RC/2025 du 28/07/2025

